

Date de délivrance: 02.02.02021 Remplace la fiche du: ---
 "**" Changements par rapport à la version précédente, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 **Identificateur de produit**
Désignation commerciale: Scratch Remover Polish
N° d'article: n.d.
N° de la composition: n.d.
Numéro d'enregistrement: n.a.
- 1.2 **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
 Utilisations identifiées: Solution pour supprimer les rayures
- 1.3 **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- 1.3.1 **Adresse du fabricant / fournisseur:**
 Oase GmbH, Tecklenburger Straße 161, 48477 Hörstel, Allemagne
 Téléphone: +49 (5454) 800, Téléfax: +49 (5454) 8090, Courriel: m.dreyer@oase-livingwater.com
- 1.3.2 **Responsable pour la fiche de données de sécurité:**
 CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, 35041 Marburg, info@cosichem.de
- 1.4 **Numéro de téléphone d'appel d'urgence**
 Numéro de téléphone d'appel d'urgence du fabricant / Centre d'information spécialisé en intoxications fournisseur
 Téléphone: +49 (5454) 80450 Téléphone: +33 1 45 42 59 59 (France)
 Markus Dreyer, Forschung und Entwicklung (8:30 – 16:30) Téléphone: +32 70 245 245 (Belgique)

SECTION 2: Identification des dangers

- 2.1 **Classification de la substance ou du mélange**
 Skin Irrit. 2; H315 / Eye Irrit. 2; H319
- 2.2 **Éléments d'étiquetage**
 Étiquetage recommandé par le règlement (CE) n° 1272/2008: Oui.
 Exemptions applicables: Oui.
 Mention(s) d'avertissement: attention
 Composant(s):

Phrases H:
 H315: Provoque une irritation cutanée.
 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Phrases P:
 P102: Tenir hors de portée des enfants.
 P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
 P280: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
 P308+P310: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P301+P331: EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir.
 P501: Apporter le contenu/réceptacle dans un centre de collecte communal.

 Étiquetage particulier:
- 2.3 **Autres dangers**
 Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Pictogramme(s) de danger:



Désignation commerciale: Scratch Remover Polish

Fabricant / Fournisseur: Oase GmbH, Tecklenburger Straße 161, 48477 Hörstel, Allemagne
 Téléphone: +49 (5454) 800, Date de délivrance: 02.02.02021 Remplace la fiche du: ---

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 **Substances**
n.a.

3.2 **Mélanges**
Spécification chimique du produit:
 Préparation / Mélange
Ingrédients dangereux:

Substance	N° index	N° CE	N° REACH	Gamme (m%)
Code(s) des danger / Phrases H				
Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics				7 - 13%
64742-48-9	n.a.	265-150-3	d.n.d.	
(Carc. 1B; H350 / Muta. 1B; H340 / Asp. Tox. 1; H304) Nota. H, P; 4 Asp. Tox. 1 H304 / Flam. Liq. 3; H226				
Kieselguhr				1 - 5%
61790-53-2	n.a.	n.d.	d.n.d.	
Skin Irrit. 2; H315 / Eye Irrit. 2; H319 / STOT SE 3; H335				
Cristobalite				0 - 5%
14464-46-1	n.a.	238-455-4	d.n.d.	
STOT RE 2; H373				
Acide oleique				1 - 5%
112-80-1	n.a.	204-007-1	d.n.d.	
Skin Irrit. 2; H315				
Morpholine				1 - 5%
110-91-8	613-028-00-9	203-815-1	01-2119496057-30-xxxx	
Flam. Liq. 3; H226 / Acute Tox. 4; H332 / Acute Tox. 4; H312 / Acute Tox. 4; H302 / Skin Corr. 1; H314				
Quartz				0 - 1%
14808-60-7	n.a.	238-878-4	d.n.d.	
STOT RE 2; H373				
Kieselguhr, calcine au fondant de carbonate de sodium du commerce				5 - 10%
68855-54-9	n.a.	272-489-0	d.n.d.	
Skin Irrit. 2; H315 / Eye Irrit. 2; H319 / STOT SE 3; H335				

Texte des phrases H voir le chapitre 16
 Gamme (m%): x - y ≙ x ≥ - < y

SECTION 4: Premiers secours

4.1 **Description des premiers secours**

4.1.1 **En cas d'inhalation:**

Mettre la victime à l'air libre.
 Consulter un médecin si nécessaire.

4.1.2 **En cas de contact avec la peau:**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.
 Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

4.1.3 **Après contact avec les yeux:**

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

4.1.4 **En cas d'ingestion:**

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.
 Appeler un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.2 **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun à notre connaissance.

4.3 **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

Désignation commerciale: Scratch Remover Polish

Fabricant / Fournisseur: Oase GmbH, Tecklenburger Straße 161, 48477 Hörstel, Allemagne

Téléphone: +49 (5454) 800, Date de délivrance: 02.02.02021 Remplace la fiche du: ---

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

5.1.1 Moyens d'extinction recommandés:

Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

5.1.2 Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées :

Poussière respirable oxydes de carbone oxydes d'azote (NO_x)

5.3 Conseils aux pompiers

5.3.1 Équipement de protection spécial:

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Porter un vêtement de protection chimique à fermeture étanche.

5.3.2 Autres recommandations:

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir chapitre 8.2.2

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne pas contaminer l'eau.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucun(e).

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1.1 Précautions à prendre pour la manipulation:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.1.2 Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1 Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.2.2 Remarques relatives au stockage avec d'autres produits:

Ne pas entreposer avec des oxydants.

7.2.3 Autres indications sur les conditions de stockage:

Assurer une ventilation adéquate.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

n.d.

Désignation commerciale: Scratch Remover Polish

Fabricant / Fournisseur: Oase GmbH, Tecklenburger Straße 161, 48477 Hörstel, Allemagne

Téléphone: +49 (5454) 800, Date de délivrance: 02.02.02021 Remplace la fiche du: ---

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Identification de la substance

Kieselguhr
Cristobalite

Morpholine

Valeurs admissibles

4 E mg/m³

C.M.A. Poussière: 10 mg/m³ (fraction respirable);

3 mg/m³ (fraction entrant des alvéoles)

10 ppm | 36 mg/m³, TWA: 10 ppm | 36 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements.

8.2.2 Mesures de protection individuelle

8.2.2a Protection respiratoire: Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Type de filtre recommandé: AP 2/3

8.2.2b Protection des mains:

Gants de protection conformes à EN 374, caoutchouc butyle (0,4 mm) temps de pénétration > 8 h.

Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.

Veillez respecter les indications du fournisseur en ce qui concerne la perméabilité et le délai de rupture des gants de protection. Veillez également tenir compte des conditions locales particulières au moment de l'utilisation du produit, telles que le risque de coupures ou d'abrasion et la durée du contact.

8.2.2c Protection des yeux: Lunettes de sécurité

8.2.2d Protection corporelle: Vêtements de protection à manches longues

8.2.2e Autres données: Respecter le temps limite d'utilisation.

8.2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement:

n.d.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.1 Etat physique: liquide **Couleur:** n.d. **Odeur:** caractéristique

Seuil olfactif: n.d.

9.1.2 Valeur du pH, pur: n.a.

Valeur du pH, solution aqueuse à 1 %: n.d.

9.1.3 Point / intervalle d'ébullition (°C): 80, Point / intervalle de fusion (°C): n.d.

9.1.4 Point d'éclair (°C): 93,3, en creuset fermé

9.1.5 Inflammabilité (CEE A10 / A13): n.a.

9.1.6 Température d'inflammation (°C): n.a.

9.1.7 Auto-inflammation (CEE A16): n.a.

9.1.8 Propriétés comburantes: Non.

9.1.9 Risque d'explosion: Aucun(e).

9.1.10 Limite inférieure d'explosivité (% vol.): n.a., supérieure: n.a.

9.1.11 Pression de vapeur: < 100 hPa (50°C)

Densité de vapeur (air = 1): n.a.

9.1.12 Densité (g/ml): 1,01

9.1.13 Solubilité (dans l'eau): non miscible

9.1.14 Coefficient de partage (n-octanol / eau): n.d.

9.1.15 Viscosité: 7000 – 9000 mPa*s

9.1.16 Teneur en solvant (m.%): n.a.

9.1.17 Décomposition thermique (°C): n.d.

9.1.18 Vitesse d'évaporation: n.d.

9.2 Autres informations

n.d.

Désignation commerciale: Scratch Remover Polish

Fabricant / Fournisseur: Oase GmbH, Tecklenburger Straße 161, 48477 Hörstel, Allemagne
 Téléphone: +49 (5454) 800, Date de délivrance: 02.02.02021 Remplace la fiche du: ---

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 **Réactivité**
Pas d'information disponible.
- 10.2 **Stabilité chimique**
Stable dans des conditions normales.
- 10.3 **Possibilité de réactions dangereuses**
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
- 10.4 **Conditions à éviter**
Protéger de la lumière. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger de la chaleur.
- 10.5 **Matières incompatibles**
Incompatible avec des agents oxydants. Incompatible avec des acides forts et des bases.
- 10.6 **Produits de décomposition dangereux**
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- 11.1 **Informations sur les effets toxicologiques**
Toxicité aiguë:

Inhalation:	n.d.
Ingestion:	n.d.
Contact avec la peau:	n.d.
Irritation ou corrosion cutanée:	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves / irritation oculaire:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Aucun(e).
Mutagénicité sur les cellules germinales:	n.d.
Cancérogénicité:	n.d.
Toxicité pour la reproduction:	n.d.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles	d.n.d.
– exposition unique:	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles	d.n.d.
– exposition répétée:	
Danger en cas d'aspiration:	d.n.d.
- 11.1.1 – **Expériences de la pratique**
- 11.1.11 n.d.
- 11.1.12 Expériences de la pratique
Observations pertinentes pour la classification:
Aucun(e).
Autres observations:
Aucun(e).
La classification de la composition a été faite par la méthode conventionnelle (Calcul selon réglementation CEE).

SECTION 12: Informations écologiques

- 12.1 **Toxicité**
Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.
- 12.2 **Persistance et dégradabilité**
Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
- 12.3 **Potentiel de bioaccumulation**
n.d.
- 12.4 **Mobilité dans le sol**
n.d.
- 12.5 **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB).
- 12.6 **Autres effets néfastes**

12.6.1 Valeur DCO (mg/g):	n.d.
12.6.2 Valeur DBO5 (mg/g):	n.d.
12.6.3 AOX - Remarque:	Non applicable.
12.6.4 Composants significatifs du point de vue environnemental:	Aucun(e).
12.6.5 Effets nocifs divers:	Non applicable.

Désignation commerciale: Scratch Remover Polish

Fabricant / Fournisseur: Oase GmbH, Tecklenburger Straße 161, 48477 Hörstel, Allemagne

Téléphone: +49 (5454) 800, Date de délivrance: 02.02.02021 Remplace la fiche du: ---

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Recommandation: D1

Classe de déchets N°:

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

De plus, respecter les prescriptions administratives locales.

13.2 Traitement des emballages souillés

13.2.1 Recommandation: Rincer avec un produit de nettoyage approprié. Autrement comme pour les résidus.

13.2.2 Manipulation: Comme pour les résidus.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA
	N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.		
14.1	Numéro ONU		
14.2	Désignation d'expédition (nomenclature ONU)		
14.3	Classe(s) de danger pour le transport		
14.4	Groupe d'emballage		
14.5	Dangers pour l'environnement		
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur		
	Catégorie de transport: Code de classification: Code danger: Quantités limitées (LQ):		Instruction d'emballage (avion passagers) Instruction d'emballage (avion cargo)
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC		

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

n.d.

15.2 **Évaluation de la sécurité chimique :**

n.a.

Désignation commerciale: Scratch Remover Polish

Fabricant / Fournisseur: Oase GmbH, Tecklenburger Straße 161, 48477 Hörstel, Allemagne

Téléphone: +49 (5454) 800, Date de délivrance: 02.02.2021 Remplace la fiche du: ---

SECTION 16: Autres informations

Texte des phases H mentionnées sous l'article 3

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312: Nocif par contact cutané.

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H332: Nocif par inhalation.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.

La présente fiche de données de sécurité a été établie conformément au Règlement (UE) n° 2015/830.

Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition, ils n'ont pas le caractère de notice technique d'utilisation et ne doivent pas être changés ni pris pour d'autres produits. La copie non modifiée est permise.

Délivré par: CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, 35041 Marburg, info@cosichem.de, +49 6421 97905 0

Réception des données: 18.01.2021, söl_0273

